

Tribune libre

# «Monsieur le Président de la République, ne laissez pas les technocrates faire disparaître nos forêts françaises»

David Caillouel

23 Novembre 2020 à 12h45

David Caillouel, président du Syndicat des Exploitants de la Filière Bois (SEFB), demande que soient facilités «les processus administratifs conduisant à la délivrance de certificats phytosanitaires pour les bois scolytés »



En France, les épicéas sont ravagés par le scolyte, un coléoptère à la croissance exponentielle.  
© Sipa Press

Monsieur Le Président de la République,

Au cours de votre campagne électorale, vous vous êtes engagé devant les Français à mettre fin à la toute-puissance de la technocratie sur l'Etat français, dont **vous aviez mesuré les effets dévastateurs quand vous étiez au gouvernement**. Vous avez appelé

dans votre livre programme, intitulé *Révolution*, à bouleverser le fonctionnement de nos administrations en prônant la transparence des décisions et la simplification administrative.

Alors que la France est confrontée à un drame sanitaire sans précédent, nos forêts de résineux – d’abord celles du Grand Est, puis celles de Bourgogne et de Franche-Comté et maintenant celles du Morvan et du Massif central – connaissent depuis plus de deux ans une épidémie sanitaire aussi grave, pour nos massifs forestiers, que la Covid l’est pour notre population.

Faute d’agir à bon escient, des millions d’épicéas meurent, ravagés par le scolyte, un coléoptère à la croissance exponentielle, qui en s’attaquant à l’écorce des arbres les prive de leurs défenses. Au rythme mensuel de 600 000 m<sup>3</sup>, ce sont plus de 9 millions de m<sup>3</sup> qui ont été contaminés et 40 000 hectares de forêts qui ont disparu.

### **Saturation.**

A défaut de traitement prophylactique, la seule façon de freiner la pandémie est d’abattre les arbres morts et de les évacuer des forêts avant qu’ils ne contaminent les arbres encore sains. La capacité d’absorption par les transformateurs français (fabricant de pâte à papier et de panneaux), des bois malades arrivant à saturation, la seule alternative est d’exporter hors d’Europe – en Asie notamment – les surplus que ne peut digérer le marché français et/ou européen. Alors que nos voisins Allemands ont exporté depuis le 1er janvier 2020 plus de 6 millions d’épicéas scolytés vers la Chine, la France en a expédié moins de 400 000 m<sup>3</sup>.

A cela une raison, le coût du traitement phytosanitaire thermique de 15 € le m<sup>3</sup> – soit près de la moitié de celui de la matière première –, qui pénalise notre compétitivité alors que les Allemands ont recours à la fumigation qui revient cinq fois moins cher.

Si les exploitants forestiers se refusent à utiliser celle-ci, nocive pour l’homme et l’environnement, ils ont été autorisés depuis le 2 décembre 2019 par l’Anses – organisme sanitaire indépendant – à utiliser en container et en zone dédiée le Forester, un produit chimique non-cancérigène qui, s’il est appliqué selon un protocole strict validé par l’Anses et transmis depuis des mois à l’administration, ne présente pas de danger majeur pour l’homme et l’environnement.

*Les technocrates du ministère de l’Agriculture invoquent des prétextes fallacieux et cherchent à gagner du temps alors que la forêt « brûle »*

Pourtant, l’administration française (DGAL) se refuse – alors qu’elle ne peut s’y opposer – à délivrer des certificats phytosanitaires pour ce traitement qui, en réduisant considérablement le coût des bois susceptibles d’être exportés, les rend compétitifs. Pour se défaire de leurs responsabilités, les technocrates du ministère de l’Agriculture invoquent des prétextes fallacieux et cherchent à gagner du temps alors que la forêt « brûle ».

Une attitude criminelle qui s’explique par deux raisons : le poids du lobby écologique d’une part, allergique par principe à tout ce qui est chimique, alors qu’en l’espèce il

s'agit d'un traitement non-CMR en zone protégée hors forêts, sans contact avec les points d'eau et les habitations, qui ne vise qu'à préserver les bois encore sains et sauver ce qui peut l'être ; celui des gros scieurs d'autre part, qui ne voient que leur intérêt à court terme – disposer à bas prix de matière première – et oublient que pour reboiser les forêts contaminées les propriétaires privés et publics ont besoin, pour replanter, de vendre d'urgence le surplus de bois malades, en les valorisant aux mieux (ce que l'export permet).

### **Courage politique.**

Derrière ces manœuvres, indignes de l'intérêt général et nuisibles pour l'avenir de nos forêts, existe une volonté affichée de voir interdire tout export de bois hors UE, en espérant ainsi pouvoir disposer à moindre prix de la ressource. C'est faire peu de cas du métier essentiel d'exploitant forestier dont l'activité consiste à valoriser au mieux 100 % de la récolte, en réservant aux transformateurs français les bois dont ils ont besoin et en exportant les qualités secondaires qui ne les intéressent pas ; ce qui permet d'optimiser leur valeur et d'apporter aux propriétaires des revenus complémentaires indispensables au reboisement.

Devant l'inertie actuelle du ministère de l'Agriculture qui préfère voir disparaître nos forêts plutôt que d'agir face à une pandémie dramatique, nous en appelons, Monsieur le Président, à votre courage politique. Nous vous demandons de faire de vos promesses électorales une réalité en priant votre administration de faciliter – comme vous vous y êtes engagé – les processus administratifs conduisant à la délivrance de certificats phytosanitaires pour les bois scolytés. Face à la passivité calculée de celle-ci, vous montrerez l'exemple et contribuerez ainsi à sauver nos forêts en danger de mort.

Dans l'attente de votre intervention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos considérations respectueuses.

*David Caillouel, président du Syndicat des Exploitants de la Filière Bois (SEFB).*